



*Madame Christine AVELIN  
Directrice Générale de FranceAgriMer*

*Montreuil, le 21 décembre 2018*

*Madame la Directrice,*

*Alors que votre établissement compte 1050 agents de l'Etat, nombreux sont ceux qui ont toutes les peines du monde à finir le mois. Accusés de tous les côtés de coûter trop cher à l'Etat, les personnels de la Fonction Publique deviennent aujourd'hui les boucs émissaires des réformes budgétaires si injustes et inadaptées : gel du point d'indice, suppression des missions de service à la population, réorganisation successives, diminution et précarisation des effectifs, économies logistiques et fortes dégradations des conditions de travail qui, vous le savez, s'amplifient de jour en jour au sein de votre établissement.*

*Les agents de la fonction publique et les salariés de votre établissement n'en peuvent plus !*

*Pourtant, lors de son discours adressé à la Nation le 10 décembre dernier, le Président Emmanuel Macron a clairement dit : « je veux qu'une vraie amélioration soit tout de suite perceptible : c'est pourquoi je demanderai à tous les employeurs qui le peuvent, de verser une prime de fin d'année à leurs employés ».*

*Il va sans dire qu'un Président montre l'exemple ! En d'autres termes, il serait impensable qu'à la tête de 1050 agents de l'Etat, vous ne répondiez pas à sa demande*

*C'est pourquoi, nos organisations syndicales CGT, FO, SAPSA-Cfdt, Snuitam-FSU et l'Alliance du Trèfle, vous demandent, en conséquence, d'octroyer aux agents de FranceAgriMer, qu'ils soient fonctionnaires, ou contractuels, que leurs contrats soient courts ou longs, une prime de fin d'année.*

*Nous sommes conscients que cette décision nécessite un temps d'organisation et de concertation avec les représentants du personnel et vos tutelles. C'est pourquoi nous envoyons copie de **ce courrier aux ministres de l'agriculture et de la fonction publique**, qui, sauf à s'afficher en opposition à leur Président, doivent mettre en œuvre les décisions de leur gouvernement. Nous vous demandons également la mise en place d'un comité technique exceptionnel dès le mois de janvier afin de discuter avec vous de la mise en œuvre de cette prime.*

*Dans l'attente de votre retour.*

*Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, à l'expression de notre considération distinguée.*

L'intersyndicale : CGT- FO – SPASA-Cfdt – Snuitam-FSU - Alliance du Trèfle